



Huissier maitre vennin et banque postale

Par bijoux276

Bonjour,

Depuis plusieurs jours, je reçois des sms et message vocaux sur répondeur d'un cabinet d'huissier maître VENNIN. Ces appels concernent un compte bancaire à la banque postale.

Evidemment, mon compte bancaire est fermée depuis fin novembre 2009 auprès de cet établissement bancaire. A ce jour, on me réclame 149 euros pour le recouvrement d'un découvert sur ce compte. CEla correspond aux cotisations trimestrielles d'un livret jeune 12-25 ans. A ce jour, je suis âgée de 28 ans et je n'ai plus aucun moyen de paiement(CB ou chèque) concernant ce compte.

Je ne comprend pourquoi, on m'harcèle de cette manière sachant qu'au niveau de la banque postale, mon compte est cloturé.

Quelles sont les conséquences de cette procédure si je ne règle pas cette dette ? Ce cabinet m'a menacé de bloquer mon salaire, de me fichier à la banque de france et de venir à mon domicile ?

ESt ce vrai ?

JE vous remercie